

5.00 crédits

30.0 h



Q1 et Q2


**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Sibony Anne-Lise ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Bachelier en droit, sciences politiques, économie, psychologie ou sciences sociales.
Thèmes abordés	Ce cours vise à familiariser les étudiants avec un domaine nouveau et dynamique de la recherche juridique, au carrefour des sciences comportementales, de la politique publique et du droit. En particulier, ses principaux objectifs sont (i) d'introduire les étudiants aux résultats clés des sciences comportementales (pour les étudiants qui découvrent le domaine), (ii) de souligner la pertinence des résultats comportementaux pour les politiques publiques et le droit, (iii) d'étudier des exemples concrets de politiques publiques informées par le comportement dans différents pays et dans l'Union européenne, et (iv) d'adopter une perspective critique sur l'utilisation des résultats comportementaux dans l'élaboration des politiques et du droit.
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b> À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables d'expliquer de manière rigoureuse certains résultats clés de la science du comportement et de discuter de leur pertinence pour l'élaboration de politiques dans un contexte donné. Ils connaîtront les textes fondamentaux de la littérature sur les « nudges », y compris les textes critiques, et seront capables de relier les idées discutées dans ces textes à des exemples concrets d'élaboration de politiques comportementales. Ils connaîtront le cadre de l'UE pour l'apport de preuves scientifiques à l'élaboration des politiques et certaines études comportementales commandées par l'UE. Ils développeront une capacité à discuter des processus d'élaboration des politiques comportementales sous l'angle de leur propre discipline (psychologie, économie, droit, sciences politiques, philosophie).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les étudiants seront évalués à la fois pour leur travail d'équipe et pour leurs progrès et réflexions individuels. L'évaluation du travail d'équipe sera basée sur - 5 devoirs d'équipe hebdomadaires liés aux lectures remises lors de la phase d'apprentissage à distance - une série de questions destinées aux fonctionnaires de la Commission - Une présentation finale à la fin de la semaine résidentielle L'évaluation individuelle sera basée sur - un journal d'apprentissage dans lequel l'étudiant réfléchira aux différents aspects de son parcours d'apprentissage (des indications détaillées seront fournies).
Méthodes d'enseignement	Chaque étudiant sera affecté à une équipe pluridisciplinaire, généralement composée d'un étudiant de chaque discipline (psychologie, économie, droit, sciences politiques et philosophie). Il y aura sept webinaires (de 2 heures chacun). Le premier webinar donnera le coup d'envoi du cours et proposera une introduction générale. Au cours des cinq semaines suivantes, les étudiants travailleront en petits groupes pour préparer le prochain cours en ligne. Chaque semaine, le groupe se réunira en ligne avant le cours (en principe, la veille). Cela signifie que, pendant cinq semaines, les étudiants participeront à une séance de travail en équipe (1,5 heure, avec un facilitateur et à un cours en ligne (webinaire de 2 heures).  Pour chacun des cinq thèmes, il y aura plusieurs textes à lire et/ou vidéos à regarder. Dans chaque groupe, les étudiants se répartiront les textes et les vidéos. Chacun présentera au groupe un rapport sur sa lecture ou sa vidéo. Des questions seront posées pour guider la lecture, le visionnage, l'écoute et le compte rendu au groupe. Pour chaque thème, le groupe désignera un rapporteur, qui sera chargé de remettre le travail du groupe (1 à 2 pages par thème). Les étudiants recevront un feedback avant la semaine résidentielle.  Pendant la semaine résidentielle intensive en janvier, les étudiants assisteront à des cours, rencontreront des fonctionnaires de l'UE impliqués dans l'élaboration de politiques comportementales et travailleront en équipe sur un projet.
Contenu	Thèmes principaux Ce cours vise à familiariser les étudiants avec un domaine de recherche nouveau et dynamique au carrefour de la psychologie, de l'économie, des sciences politiques, du droit et de la philosophie. Ses principaux objectifs sont les suivants : (i) présenter aux étudiants les principaux résultats des sciences comportementales (pour les étudiants qui découvrent le domaine), (ii) souligner la pertinence des résultats comportementaux pour les politiques publiques et le droit, (iii) étudier des exemples concrets de politiques publiques fondées sur le comportement, et (iv) adopter une perspective critique sur l'utilisation des résultats comportementaux dans l'élaboration des politiques et des lois.

	<p>Contenu détaillé</p> <p>L'enseignement en ligne sera organisé autour de cinq grands thèmes, fournissant une base pour le travail d'équipe pratique pendant la semaine intensive résidentielle.</p> <p><b>Introduction</b> : Perspectives comportementales et leur pertinence pour l'élaboration des politiques et des lois</p> <p><b>Thème 1 : La rationalité limitée</b></p> <p>La science du comportement a commencé par remettre en question la vision héroïque de la rationalité qu'offrait l'économie néoclassique. À l'aide d'expériences, les psychologues ont montré que les personnes réelles ne pensent pas, ne choisissent pas et ne se comportent pas comme un homo economicus, loin s'en faut. Le thème 1 explore certaines expériences fondamentales menées par Kahneman et Tversky. Il couvre également la critique de leur programme « Heuristiques et biais » (Gigerenzer).</p> <p><b>Thème 2 : Les outils des politiques comportementales</b></p> <p>Le terme « Nudge » était nouveau en 2008. Près de 20 ans plus tard, il est largement utilisé, et même parfois surutilisé. Le livre Nudge (Thaler &amp; Sunstein) a beaucoup contribué à populariser la recherche en sciences du comportement et à souligner sa pertinence pour l'élaboration des politiques. Des « unités Nudge » conseillant les gouvernements ont vu le jour dans de nombreux pays. Le thème 2 explore les débats académiques sur la définition correcte des « nudges » ainsi que les tentatives d'élaboration de notions voisines (« budges », « sludges », « shoves »). Nous discuterons de l'utilité de ces termes et de ces débats pour l'élaboration des politiques et nous nous efforcerons d'identifier les catégories utiles aux praticiens.</p> <p><b>Thème 3 : La légitimité des interventions comportementales</b></p> <p>Le débat initial sur les « nudges » s'est déroulé en grande partie aux États-Unis et s'est concentré sur le paternalisme. Les critiques ont remis en question le projet Nudge, qui vise à aider les gouvernements à appliquer des connaissances psychologiques pour orienter plus efficacement le comportement des citoyens. Ils craignent que le « nudging » ne porte atteinte à l'autonomie des citoyens. Cela a soulevé la question de savoir comment les interventions publiques comportementales interagissent avec les garanties constitutionnelles. Le thème 3 explorera les études traitant des aspects philosophiques et juridiques de l'élaboration des politiques comportementales et les confrontera à la réalité européenne.</p> <p><b>Thème 4 : Efficacité des interventions comportementales</b></p> <p>Après que les promesses d'élaboration de politiques comportementales se soient répandues parmi les gouvernements du monde entier, certains chercheurs ont commencé à s'interroger sur l'efficacité des interventions comportementales. Plusieurs méta-études ont cherché à mesurer l'ampleur de l'effet des interventions comportementales. Dans le thème 4, nous découvrirons les résultats de ces études et examinerons comment l'efficacité est prise en compte dans le processus d'élaboration des politiques de l'UE, à la fois à court et à long terme.</p> <p><b>Thème 5 : Limites des interventions comportementales</b></p> <p>Les interventions comportementales ont gagné en popularité, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles constituent un remède miracle. Nous examinerons les limites des connaissances actuelles et des pratiques gouvernementales. Par exemple, les êtres humains prennent-ils les mêmes décisions dans la vie réelle qu'en laboratoire ? Que se passe-t-il lorsque plusieurs phénomènes comportementaux sont présents (quel est leur effet combiné) ? Certaines interventions comportementales aident-elles certains groupes mais pas d'autres ? Pourquoi une intervention comportementale fonctionne-t-elle parfois et parfois non ? Les interventions comportementales peuvent-elles être personnalisées, et est-ce légal ?</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les ressources en ligne seront disponibles sur la plateforme <b>Open Moodle</b> de l'UCLouvain.</p> <p>Le Journal Behavioural Public Policy, qui se concentre sur les questions abordées dans ce cours, est accessible en ligne : <a href="https://www.cambridge.org/core/journals/behavioural-public-policy">https://www.cambridge.org/core/journals/behavioural-public-policy</a></p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eyal Zamir and Doron Teichman, Behavioral Law and Economics (Oxford: OUP, 2018).</li> <li>• Kai Ruggieri (ed.), Psychology and Behavioral Economics: Applications for Public Policy (Routledge, 2nd ed. 2022)</li> <li>• Eldar Shafir (ed), The Behavioral Foundations of Public Policy (Princeton, Princeton University Press, 2012)</li> <li>• Alberto Alemanno and Anne-Lise Sibony (eds): Nudge and the Law: A European Perspective (Oxford: Hart, 2015)</li> <li>• Eyal Zamir and Doron Teichman (eds), The Oxford Handbook of Behavioral Economics and the Law (OUP, 2014)</li> <li>• Adam Oliver, A political economy of behavioural public policy (Cambridge University Press, 2023)</li> <li>• Yuval Feldman, The Law of Good People: Challenging States' Ability to Regulate Human Behavior (Cambridge University Press, 2018)</li> </ul>

<p>Autres infos</p>	<p><b>Candidatures</b>                  La première édition de ce cours accueillera 25 étudiants. Les candidats sont invités à manifester leur intérêt en remplissant <a href="#">ce formulaire</a> <b>avant le 20 septembre</b>.</p> <p><b>Prérequis</b>                  Bachelier en psychologie, économie, droit, science politique ou philosophie                  Pour participer à ce cours, il est essentiel d'avoir un bon niveau d'anglais (au moins B2).</p> <p><b>Crédits</b>                  Ce module d'enseignement est crédité de 5 ECTS. Cela représente environ 125 heures de travail pour les étudiants, y compris les activités en ligne et en résidence. La charge de travail est répartie comme suit :</p> <p>1. Octobre-Décembre                  - 22 heures d'activités en ligne (7 cours en ligne (2 heures chacun) + 5 sessions de travail en équipe (1,5 heure). Chaque semaine, les étudiants auront une réunion en ligne avec leur groupe avant le cours en ligne. Entre mi-octobre et début décembre, il y aura deux sessions en ligne par semaine, les lundis et mardis soirs.                  - 20 heures de travail autonome (lecture, visionnage, réflexion sur les questions posées, préparation de courtes présentations ou de textes écrits à présenter au groupe, prise de notes pour le journal d'apprentissage).</p> <p>2. Janvier : semaine résidentielle                  - 20 heures de travail autonome pour préparer la semaine résidentielle.                  - 40 heures d'enseignement, de travail en groupe, de discussions avec les invités et de présentations</p> <p>3. Après la semaine résidentielle                  - 5 heures de travail autonome pour finaliser votre journal d'apprentissage</p> <p><b>Semaine résidentielle</b>                  La semaine résidentielle intensive se déroulera sur le campus de l'UCLouvain à Bruxelles (Saint-Louis) du 26 au 30 janvier. Les étudiants d'autres universités recevront des informations sur le logement à Bruxelles. Les frais d'hébergement en chambre partagée seront pris en charge. Les étudiants étrangers doivent prévoir de rester à Bruxelles jusqu'au 31 janvier.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>DRT</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5		
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRLN2M	5		